

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

QUATRIÈME NUMÉRO.—AVRIL 1899.

CONSTITUTION OLIQU

— DE —

Notre Très Saint-Père Léon XIII **PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE**

Au sujet des lois, des droits et des privilèges de la
confrérie du Très Saint Rosaire

LÉON, EVEQUE,

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU.

POUR EN PERPETUER LE SOUVENIR

Dès que, par un mystérieux dessein de la divine Providence, Nous fûmes élevé sur la chaire de saint Pierre, à la vue des progrès incessants du mal, Nous crûmes que notre charge apostolique nous obligeait à rechercher les meilleurs moyens de sauver les âmes et à procurer de notre mieux la défense de l'Eglise et la conservation de la foi catholique.

Au milieu de ces préoccupations, Notre cœur vola de lui-même vers la puissante Mère de